

SEANCE DU 27 FEVRIER 2019

Le 27 février deux mille dix-neuf à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 21 février 2019, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

Présents : Chantal Harel, Michel Le Gall, Nathalie Pichot, Romuald Lecoq, François Riou, Olivier Pellicant, Denis Pouliquen, Anne- Marie Girard, Alexandre Campagne, Stéphane Quillevere.

Absentes excusées : Rachel Réault qui donne pouvoir à Chantal Harel, Sophie Fagot qui donne pouvoir à Anne-Marie Girard, Anyvonne Lostanlen.

Secrétaire de séance : Denis Pouliquen

Avant de démarrer l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie Monsieur Kermorgant, Trésorier pour sa participation à la séance du Conseil Municipal.

Le compte-rendu de la réunion du 31 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1/ Travaux RD 31

Les travaux se poursuivent. (mise en place de plantations , abribus...)

➤Concernant la demande des riverains qui a été faite pour le déplacement du panneau de sortie d'agglomération, Monsieur le Maire indique qu'ING va faire un relevé complémentaire jusqu'à la route de Melchenec. Un relevé a également été demandé au niveau de la route de Restvez pour des travaux ultérieurs.

2/ Centre d'Animation Locale D2019-02-001

Monsieur le Maire indique qu'un accord a été trouvé entre les différentes communes et le centre d'animation locale pour un contrat de 3 ans. Les communes de Guimiliau et Commana verseraient un montant de 34.500€ chacune par an et 12.000€ par an pour la commune de Locmélar.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour une durée de 3 ans, avec versement par cinquième, à hauteur d'un montant total de 34.500 € par année.

3/ Approbation des comptes et gestions

Monsieur le Maire indique que les comptes de gestion 2018 sont conformes aux comptes administratifs de la Commune. Les comptes de gestion 2018 sont approuvés à l'unanimité (13 voix pour).

- Lotissement de Kerpont **D2019-02-002**
- Lotissement Allée de la Penzé **D2019-02-003**
- Spanc **D 2019-02-004**
- Commune **D 2019-02-005**

4/ Comptes administratifs 2018 D2019-02-006

- Monsieur le Maire quitte la séance et est remplacé par Chantal Harel, 1^{ère} adjointe,
- Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs,
- Après en avoir délibéré les membres du conseil adoptent les comptes administratifs 2018 :

Compte administratif Commune 2018 :

Par 12 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	645.558,22 €	Recettes	188.832,46 €
Dépenses	563.783,72 €	Dépenses	138.149,41 €
Excédent reporté	43.727,36 €	Déficit reporté	35.009,48 €
Soit un excédent de fonctionnement	125.501,86 €	Soit un excédent d'investissement	15.673,57 €

Compte administratif lotissement allée de la Penzé 2018 :

Par 12 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	98.586,66€	Recettes	54.763,22 €
Dépenses	54.763,22€	Dépenses	--
Excédent reporté	19.068,47 €	Déficit reporté	54.763,22 €
Soit un excédent de fonctionnement	62.891,91 €	Soit un résultat d'investissement	0 €

Compte administratif lotissement de Kerpont 2018 :

Par 12 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	34.993,07€	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	34.993,07 €	Déficit reporté	--
Soit un résultat de fonctionnement	0 €	Soit un résultat d'investissement	0 €

Compte administratif SPANC 2018 :

Par 12 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	--	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	--	Excédent reporté	--
Soit un déficit de fonctionnement	--	Soit un déficit d'investissement	--

5/ Emprunts D2019-02-007

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la nécessité d'une demande d'emprunt concernant les travaux de voirie. Il propose de faire un emprunt d'un montant de 200.000€ sur 15 ans à taux fixe, avec versement trimestriel. Il présente les 2 offres qui ont été faites :

- Crédit Mutuel de Bretagne : taux à 1.39%
- Crédit agricole : taux à 1.59%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de prêt avec le Crédit Mutuel de Bretagne et à passer les actes nécessaires. Les crédits nécessaires à son remboursement seront inscrits au budget.

6/ Lotissement de Kerpont D2019-02-008

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de clôturer le budget du lotissement de Kerpont, tous les terrains étant vendus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à clôturer ce budget.

7/ Questions diverses

- Eclairage stade de football D2019-02-009

Monsieur le Maire indique qu'une demande d'éclairage complémentaire a été faite pour le stade de football. Le devis présenté par la STEPP s'élève à un montant de 2.219€. Un autre devis sera demandé en enlevant certains travaux qui pourraient être réalisés en régie et qui diminueraient le coût.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour, autorise Monsieur le Maire à signer le devis qui sera proposé par la STEPP.

- Restvez :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une demande de numérotage à été faite concernant les maisons de cette rue. Il propose que Michel Le Gall, Stéphane Quillevere et Denis Pouliquen étudient le dossier afin de mettre en place cette numérotation.

La prochaine réunion de conseil est fixée au 27/03/2019 à 19h.

Une réunion préparatoire du budget est prévue le mercredi 20/03 à 14h30.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h.15

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE
Sophie FAGOT Absente excusée qui donne pouvoir à Anne-Marie GIRARD	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ	Anyvonne LOSTANLEN Absente excusée	Olivier PELLICANT
Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN	Stéphane QUILLEVERE	Rachel REAULT Absente excusée qui donne pouvoir à Chantal HAREL	